

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 13 novembre 2008 à 14 h 30
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gérald Tremblay, président ;
M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Richard Bélanger	M. Michel Kandyba
M. Jean-Jacques Beldié	M. Paul Larocque
Mme Patricia Bittar	M. André Lavallée
M. André Boileau	M. Daniel Lucier
Mme Chantal Deschamps	M. Bill McMurchie
M. Alan DeSousa	M. John W. Meaney
M. Alvaro Farinacci	Mme Jacqueline Montpetit
M. Michel Gilbert	M. Sergio Pavone
M. Claude Gladu	M. Michel Prescott
M. Jacques Goyette	Mme Francine Sénécal
M. Jean-Robert Grenier	Mme Monique Worth
M. James V. Infantino	

N'ONT PU ASSISTER

M. Claude Carignan, M. Claude Dauphin*, M. Jean-Marc Robitaille.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 6 novembre 2008 et l'avis public a été donné le 3 novembre 2008.

L'assemblée est déclarée ouverte à 15 heures.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ni aucun conseiller n'a posé de question.

ORDRE DU JOUR

Avec le consentement du Conseil, le président ajoute les deux points suivants à l'ordre du jour :

- Position de la Communauté concernant le budget de l'Agence métropolitaine de transport ;
 - Demandes de la Communauté aux partis politiques à l'occasion de la campagne électorale provinciale.
-

CC08-038 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 2 OCTOBRE 2008

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil tenue le 2 octobre 2008.

CC08-039 APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'ATMOSPHERE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-157 adoptée à sa séance du 30 octobre 2008,

PROPOSÉ PAR : M. André Boileau

APPUYÉ PAR : M. Alan DeSousa

Il est résolu

D'informer la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que la Communauté retire le préavis de résiliation de l'entente liant la Communauté au gouvernement du Québec concernant l'assainissement de l'atmosphère compte tenu que le gouvernement s'engage à verser une contribution de 3,3 M\$ pour chacune des années 2009, 2010 et 2011 pour l'application de cette entente ;

D'abroger, en conséquence, les résolutions numéros CC06-035 et CC07-018.

CC08-040 GRILLE TARIFAIRE 2009 DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE
TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-155 adoptée à sa séance du 30 octobre 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Michel Kandyba

Il est résolu de ne pas désavouer la grille tarifaire des titres de transport métropolitain pour l'année 2009 adoptée le 9 octobre 2008 par le conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport par sa résolution numéro 08-CA(AMT)-260.

CC08-041 POSITION DE LA COMMUNAUTÉ CONCERNANT LE BUDGET DE L'AGENCE
MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

PROPOSÉ PAR : M. Michel Kandyba

APPUYÉ PAR : M. Sergio Pavone

D'approuver le document énonçant la position de la Communauté concernant le budget de l'exercice 2009 de l'Agence métropolitaine de transport, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et de le transmettre à la ministre des Transports du Québec en lui demandant d'intervenir immédiatement pour que l'Agence corrige son budget afin d'y intégrer les demandes des municipalités de la Communauté.

CC08-041 suite

Vu le dépôt par le directeur général d'un courriel daté du 13 novembre 2008 du sous-ministre des Transports, M. Denys Jean, et de sa réponse datée du même jour, la motion est retirée.

CC08-042

DEMANDES DE LA COMMUNAUTÉ AUX PARTIS POLITIQUES À L'OCCASION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE

PROPOSÉ PAR : M. Richard Bélanger

APPUYÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

Il est résolu d'approuver le document énonçant les demandes des élus de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de la région, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et de le transmettre aux principaux partis politiques à l'occasion de la campagne électorale tenue en vue de l'élection de l'Assemblée nationale le 8 décembre 2008.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 18 septembre, le 30 septembre et le 9 octobre 2008.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 15 h 05.

Les résolutions numéros CC08-038 à CC08-042 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Claude Dauphin a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.